



## DOSSIER | PRÉSIDENTIELLE DU 27 AOUT AU GABON



Libreville, 2 septembre 2016 : les affiches des deux challengers ont échappé ou résisté aux flammes des manifestants après les émeutes qui ont suivi la proclamation des résultats provisoires de la présidentielle du 27 août © UNOCA/Norbert N. Ouendji

L'un des faits marquant de l'actualité politique de ces trois derniers mois en Afrique centrale a été l'organisation de l'élection présidentielle le 27 août au Gabon (même si Sao Tome et Principe en a également tenu une en juillet et août). Les résultats provisoires proclamés le 31 août par le Ministère gabonais de l'Intérieur (49,80% pour le président sortant Ali Bongo contre 48,23% pour son rival Jean Ping) ont été suivis par des violences meurtrières. Cette crise profonde accentuée par l'interruption brutale des moyens de communication (internet, réseaux sociaux, SMS, etc) a mobilisé la communauté internationale, dont les Nations Unies. Favorable à la recherche d'une solution pacifique, elle a appelé au dialogue et plaidé pour un recours aux voies légales pour trancher le contentieux électoral. Tous les regards étaient tournés vers la Cour constitutionnelle suite à sa saisine par trois candidats (MM. Jean Ping, Gérard Ella Nguema et Abel Mbombe Nzoundou). La bataille judiciaire et juridique devant la haute juridiction a en effet tenu en haleine le pays et les observateurs pendant une quinzaine de jours.

La victoire du candidat du Parti démocratique gabonais (PDG), M. Ali Bongo, a finalement été validée avec 50,66% des suffrages contre 47,24% pour M. Jean Ping. Ce dernier conteste la décision de la Cour constitutionnelle et ferme la porte au dialogue national souhaité par M. Ali Bongo, qui a prêté serment le 27 septembre pour un deuxième septennat.

Durant cette période critique, les Nations Unies ont multiplié des initiatives en faveur de la paix et de l'apaisement du climat sociopolitique très tendu. Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, Chef de l'UNOCA, M. Abdoulaye Bathily, a tenu un nombre incalculable de réunions, y compris à des heures très tardives, avec les différentes parties prenantes

accrédités au Gabon, etc). Il a aussi effectué plusieurs missions auprès de certains chefs d'Etat africains (en particulier ceux de la sous-région) afin d'échanger des vues sur la situation et sur la meilleure option d'en sortir de manière pacifique. L'ONU a publié plusieurs messages et déclarations donnant la position de l'institution sur ces développements politiques importants (voir pages suivantes).



et avec plusieurs partenaires (CEEAC, Union africaine, Francophonie, Union européenne, ambassadeurs

M. Bathily lors d'une réunion le 21 septembre avec le groupe des ambassadeurs africains en poste à Libreville.

## Réaction du Secrétaire général de l'ONU suite à la décision de la Cour constitutionnelle

Le Secrétaire général prend note de la décision de la Cour constitutionnelle gabonaise sur les recours introduits concernant les résultats préliminaires de l'élection présidentielle du 27 août 2016 et de sa confirmation de l'élection de M. Ali Bongo Ondimba en tant que Président élu.

Le Secrétaire général se félicite de l'appel à un dialogue national lancé par le Président élu. Un tel dialogue devra être représentatif de toutes les parties prenantes en faveur de la réconciliation nationale, d'une gouvernance inclusive et de l'adoption de mesures consensuelles pour la tenue d'élections législatives pacifiques et crédibles en décembre 2016.

En cette période critique et délicate de l'histoire du pays, il est d'une importance capitale pour tous les acteurs de faire preuve de la plus grande retenue et de respecter pleinement les droits de l'homme et les libertés fondamentales. Le Secrétaire général appelle à la libération des personnes détenues de façon arbitraire en relation avec le processus électoral.

Les Nations Unies restent déterminées à soutenir le processus démocratique et le développement durable en République gabonaise et continueront à travailler étroitement avec les partenaires nationaux, régionaux et internationaux à cet égard.

New York, le 25 septembre 2016



Photo ONU/Rick Bajornas

The Secretary-General takes note of the ruling of the Constitutional Court of the Gabonese Republic on the appeals lodged against the preliminary results of the 27 August 2016 presidential election, as well as its confirmation of Mr. Ali Bongo Ondimba as the President-elect.

The Secretary-General welcomes the call by the President-elect for national dialogue. Such a dialogue must be representative of all stakeholders towards national reconciliation, inclusive governance, and the adoption of consensual measures for peaceful and credible legislative elections in December 2016.

At this critical and sensitive juncture in the country's history, it is of utmost importance that all actors demonstrate maximum restraint and fully respect human rights and fundamental freedoms. The Secretary-General calls for the release of any persons detained arbitrarily during the electoral process.

The United Nations remains committed to supporting the democratic process and sustainable development in the Gabonese Republic and will continue to work closely with national, regional and international partners in this regard.

New York, 25 September 2016

## Les autres prises de position de l'ONU en quelques dates

**12 août 2016** : un jour avant le début de la campagne électorale pour la présidentielle du 27 août, les Ambassades d'Allemagne, d'Espagne, des Etats-Unis d'Amérique, de France et d'Italie au Gabon, le **Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique centrale**, l'Organisation internationale de la Francophonie et la Délégation de l'Union européenne ont invité toutes les parties prenantes « à faire de cette échéance cruciale pour l'avenir du Gabon un moment exemplaire d'expression démocratique ». Ils ont aussi souhaité que « cette consultation électorale marque une étape nouvelle dans la consolidation de la démocratie en République gabonaise ».

**26 août 2016** : à la veille de l'élection présidentielle du 27 août, le Secrétaire général des Nations Unies, Monsieur Ban Ki-moon, a lancé un appel afin que tous les Gabonais exercent « leur

devoir civique de façon responsable ». Il a aussi plaidé pour « la tenue d'élections pacifiques et



Libreville, 27 août 2016 - Présidentielle : des files d'attente des électeurs devant des bureaux de vote du lycée d'Etat © UNOCA/Norbert N. Ouendji

crédibles ». Il a félicité le gouvernement et la Commission électo-

nale autonome et permanente (CENAP) d'avoir organisé le scrutin dans les délais légaux. Par

d'observateurs régionaux et internationaux au Gabon et a souligné l'importance « d'une participation libre et responsable des médias ».

**29 août 2016** : le Secrétaire général des Nations Unies a exprimé sa gratitude au peuple et au gouvernement pour « la tenue pacifique et ordonnée » de la présidentielle du 27 août 2016. Il a exprimé le vœu que le même esprit de paix et de transparence prévale avant et après l'annonce officielle des résultats provisoires, en précisant qu'ils « devront être le reflet de la volonté du peuple ». De plus, il a invité les acteurs concernés à régler les éventuels contentieux par les moyens légaux et constitutionnels existants. Monsieur Ban Ki-moon les a ainsi appelés à ne pas inciter à la violence ou à prendre part à des actes de violence.

**30 août 2016** : entretien téléphonique du Secrétaire général de l'ONU avec M. Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise, et avec M. Jean Ping, candidat du parti Démocratie nouvelle - soutenu par une coalition de l'opposition. M. Ban Ki-moon a exprimé sa préoccupation concernant des déclarations prématurées sur l'issue des élections. Il a demandé au Président Ali Bongo Ondimba et à M. Ping d'insister auprès de leurs partisans sur la nécessité de faire preuve de retenue dans l'attente de l'annonce officielle des résultats provisoires prévue le 31 août. Il a aussi réitéré la disponibilité de son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, à aider à désamorcer les tensions.

**1er septembre 2016** : le Secrétaire général de l'ONU a exprimé sa tristesse et sa très vive préoccupation par rapport aux violences meurtrières enregistrées après la proclamation, le 31 août, des résultats provisoires de la présidentielle. « La crise électorale, en particulier les incendies volontaires et la réponse disproportionnée des agences de sécurité, a mené à de regrettables pertes en vies humaines et à la destruction de biens », a-t-il déploré, notant que les auteurs « d'actes ou incitations à la violence en seront tenus responsables ». Tout en comprenant ces frustrations, M. Ban Ki-moon a indiqué qu'il est « essentiel que tous les acteurs politiques et le peuple gabonais fassent preuve de retenue et surmontent leurs différences par des moyens pacifiques, dans l'intérêt de l'unité nationale ». Dans cet esprit, il a exhorté « les autorités à libérer immédiatement et sans conditions les détenus politiques ». Il a également invité le gouvernement à « rétablir immédiatement les moyens de communication, notamment l'internet, les messages sms, ainsi que les radios et télévisions indépendantes ». Par ailleurs, le Secrétaire général de l'ONU a souligné la nécessité de régler tous les griefs découlant de la présidentielle de manière « transparente et juste ». Pour conclure, M. Ban Ki-moon a affirmé que « les Nations Unies se joignent à l'appel des observateurs régionaux et internationaux en faveur d'une vérification transparente des résultats électoraux ». La version audio de ce message a été diffusée par plusieurs chaînes gabonaises.

**02 septembre 2016** : libération, dans la soirée, des opposants bloqués par des forces de sécurité au Quartier général de campagne de M. Jean Ping. Cet événement a eu lieu en présence de M. Abdoulaye Bathily, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, Chef de l'UNOCA, qui en est le principal artisan. « Depuis 36 heures, je me suis employé, avec le président de la République du Gabon, Monsieur Ali Bongo Odimba, et également avec Monsieur Ping lui-même, à faire en sorte que ces leaders reconnus soient libérés et surtout, au-delà de cette libération, que le Gabon puisse connaître l'apaisement », a-t-il révélé quelque temps après à Radio France internationale (RFI). Il a saisi cette opportunité pour encourager, une fois de plus, les Gabonais à renoncer à la violence et à utiliser les moyens pacifiques pour régler leurs différends.

**04 septembre 2016** : en marge du Sommet du G20 à Hangzhou, en Chine, le Secrétaire général de l'ONU a, une fois de plus, des entretiens téléphoniques séparés avec MM. Ali Bongo Ondimba et Jean Ping. Tout en se félicitant de la libération des 27 membres de l'opposition qui avaient été bloqués au QG de campagne de M. Ping, il a réitéré la nécessité pour M. Ali Bongo de demander au Gouvernement de faire preuve de retenue. Il a aussi exhorté M. Ping à émettre un message clair à ses militants et sympathisants, notamment en les invitant à ne pas faire recours à la violence comme moyen d'expression de leur colère.

Le Secrétaire général de l'ONU a exprimé sa tristesse et sa très vive préoccupation par rapport aux violences meurtrières enregistrées après la proclamation, le 31 août, des résultats provisoires de la présidentielle. Ces violences n'ont pas épargné des entreprises de presse. L'Unité de l'Information publique de l'UNOCA a pu toucher du doigt l'ampleur des dégâts subis par certaines d'entre elles suite à des incendies volontaires (photos © UNOCA/Norbert N. Ouendji).





Dans un texte relayant la position de M. Abdoulaye Bathily (à gauche) sur le processus électoral au Gabon, le Secrétaire adjoint de l'ONU chargé des Affaires politiques, M. Jeffrey Feltman (à droite), a souligné qu'il est impératif que les acteurs politiques concernés prennent des dispositions nécessaires pour maintenir le calme dans le pays. En mission à Libreville en juillet (photo), il avait rappelé que « la paix et la stabilité doivent être assurées à la maison d'abord », précisant : « je crois que les Gabonais peuvent le faire ».

**09 septembre 2016** : le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), M. Abdoulaye Bathily, note avec satisfaction que M. Jean Ping, qui conteste les résultats provisoires de la dernière présidentielle, a déposé jeudi 8 septembre, un recours contentieux devant la Cour constitutionnelle - où deux autres requêtes ont également été déposées. Il a formulé le vœu que la plus haute juridiction gabonaise crée, dans le cadre de ses prérogatives, les conditions d'un examen transparent, juste et équitable des requêtes soumises à son appréciation. « Cette lourde tâche incombe à la Cour constitutionnelle devant l'histoire, au regard notamment de l'aspiration profonde du peuple gabonais à la démocratie, à la paix, à la stabilité et au développement », a expliqué le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale.

**10 Septembre 2016** : UNOCA relaie un article de « *Politically Speaking* », le magazine électronique du Département des Affaires politiques des Nations Unies, faisant l'écho de la déclaration de M. Bathily saluant le recours aux voies judiciaires pour statuer sur le contentieux électoral. Dans ce texte, le Secrétaire adjoint de l'ONU chargé des Affaires politiques, M. Jeffrey Feltman, souligne qu'il est impératif que les acteurs concernés prennent des dispositions nécessaires pour maintenir le calme dans le pays. « Le recours à la Cour constitutionnelle est un développement important pour surmonter la crise », indique-t-il. « Le processus constitutionnel doit être crédible - et doit être reconnu par tous comme crédible - afin d'être efficace », a-t-il poursuivi. M. Feltman, qui était à Libreville en juillet dernier pour l'inauguration du nouveau siège de l'UNOCA, a rappelé « les contributions cruciales du Gabon à la paix et à la stabilité régionale ». Il a précisé : « la paix et la stabilité doivent être assurées à la maison d'abord, et je crois que les Gabonais peuvent le faire ».

**21 septembre 2016** : le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, Chef de l'UNOCA, M. Abdoulaye Bathily, a eu des entretiens séparés avec MM. Jean Ping,

candidat de l'opposition, et Ali Bongo Ondimba, président sortant et candidat du Parti démocratique gabonais (PDG) lors du scrutin du 27 août. Une démarche en droite ligne avec ses bons offices dans le cadre du suivi de l'évolution de la situation au Gabon après la proclamation des résultats provisoires de la présidentielle. Il a multiplié ce genre d'échanges et des consultations avec toutes les parties prenantes afin de promouvoir le dialogue inclusif et constructif - nécessaire au renforcement du climat de paix et de sécurité dans le pays.

**22 septembre 2016** : alors que la Cour constitutionnelle s'apprêtait à rendre sa décision sur les différends liés à l'élection présidentielle du 27 août 2016, le Secrétaire général de l'ONU a lancé un appel aux autorités, y compris aux services de sécurité, afin qu'ils respectent « pleinement les droits de l'homme et libertés fondamentales durant cette période difficile ». Il a exhorté tous les acteurs, en particulier les leaders politiques et leurs partisans, à s'abstenir de toute forme de violence et à rester calmes avant et après l'annonce des résultats. « Toute perte supplémentaire en vie humaine serait inacceptable. Il est de la responsabilité des autorités du pays et de ses leaders politiques de garantir que les actes de violence qui ont suivi l'annonce des résultats provisoires de l'élection présidentielle le 31 août ne se répètent plus », a-t-il prévenu. Il a encouragé le candidat qui sera déclaré vainqueur à s'engager dans un véritable dialogue national inclusif en vue de promouvoir une gouvernance démocratique et l'état de droit, y compris des réformes dans la gestion des élections futures.

**Le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a encouragé le candidat qui sera déclaré vainqueur de la présidentielle du 27 août à s'engager dans un véritable dialogue national inclusif en vue de promouvoir une gouvernance démocratique et l'état de droit, y compris des réformes dans la gestion des élections futures.**

## ONU : visite de deux jours au Gabon du Secrétaire général adjoint aux Affaires politiques



Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux Affaires politiques, M. Jeffrey Feltman, a conclu le 21 juillet une visite de deux

jours au Gabon. Lors de cette visite pendant laquelle il a été accompagné par le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, M. Feltman, au nom du Secrétaire gé-

néral, a inauguré les nouveaux locaux du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique cen-

trale (UNOCA) conjointement avec le Ministre délégué auprès du Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et de l'Intégration ré-

gabonais. M. Feltman a transmis les remerciements du Secrétaire général Ban Ki-moon pour l'accueil offert depuis 2011 à l'UNOCA par le peuple et le gouvernement gabonais.

### Elections crédibles

M. Feltman a également rencontré les autorités gabonaises, y compris le Président Ali Bongo Ondimba ainsi que les figures clés de l'opposition (photos) et les membres du Conseil national de la démocratie (CND). Il a exprimé sa profonde préoccupation par rapport à la montée des tensions à l'approche de la présidentielle du 27 août et aux déclarations extrêmes, susceptibles de semer la discorde et la violence dans le pays. A cet égard, il a appelé les acteurs politiques à faire preuve de retenue, et de s'abstenir de toute déclaration inflammatoire afin de maintenir un environnement paisible avant, pendant et après les élections.

Par ailleurs, M. Feltman les a exhortés à résoudre leurs désaccords à travers le dialogue et les moyens légaux. Il a souligné l'importance d'organiser des élections crédibles. Il a remarqué que tous les candidats et les partis politiques, ainsi que le gouvernement, partagent la responsabilité d'assurer la tenue d'élections pacifiques, avec la participation d'observateurs régionaux et internationaux et la libre participation des médias.



jours au Gabon.

Lors de cette visite pendant

néral, a inauguré les nouveaux locaux du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique cen-

trale, M. Calixte Isidore Nsiedang. Ces locaux ont été mis à disposition par le gouvernement

### Les questions régionales étaient aussi au coeur de l'agenda de M. Feltman

Les questions d'ordre régional étaient aussi au coeur des échanges de M. Feltman avec certains de ses interlocuteurs. Il a salué le soutien du Gabon à l'UNOCA ainsi que son rôle actif dans la promotion de la paix et la stabilité régionales, notamment en sa qualité de Président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). Il a encouragé le Gabon et les autres pays de la sous-région à continuer les efforts visant à consolider la paix, la sécurité et le développement en République centrafricaine. Il a saisi l'opportunité de sa réunion avec le Président Ali Bongo à Oyem (chef-lieu de la Province du Woleu-Ntem, dans le Nord du pays) pour remercier le Gabon pour son leadership dans la lutte contre le braconnage, un phénomène qui constitue une source de financement pour les groupes armés illégaux présents dans la sous-région.

## UNOCA : REMISE OFFICIELLE DES NOUVEAUX LOCAUX PAR LE GOUVERNEMENT



La cérémonie de signature de l'Accord d'utilisation des nouveaux locaux, mis à la disposition de l'UNOCA par le gouvernement gabonais, s'est tenue au Pont de Gué-Gué, à Libreville le 21 juillet 2016 dans la salle de conférence de cet organisme onusien. Un moment chargé d'émotion, qui a permis de rappeler les missions et l'importance du Bureau. « A l'heure où les gouvernements d'Afrique centrale continuent de se mobiliser pour régler des problèmes aussi graves que le terrorisme, la présence de groupes armés, le trafic des espèces sauvages, l'insécurité maritime [...] et les atteintes aux droits de l'homme, ils peuvent compter sur le partenariat et le soutien de l'UNOCA, le Département des affaires politiques et l'ensemble du système des Nations Unies », a souligné M. Jeffrey Feltman, Secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des Affaires politiques, qui représentait M. Ban Ki-moon à cet événement. Parlant au nom du Gouvernement, M. Calixte Isidore Nsime Edang, Ministre délégué auprès du Ministre d'Etat (Affaires étrangères), a indiqué que le Gabon pays hôte de l'UNOCA depuis 2011, est fier d'avoir offert à cette institution « des structures et un cadre de travail idoines, à la dimension des nobles ambitions qu'elle pour-

suit ».

« En acceptant d'héberger l'une des structures



les plus prestigieuses des Nations Unies,

l'UNOCA, nous voudrions partager avec l'ensemble des membres de la Communauté internationale, un aspect de l'appartenance de notre pays à celle-ci ainsi que notre ancrage aux buts et principes qui fondent les Nations Unies », a ajouté M. Calixte Nsime Edang, précisant que l'ONU demeure le « juste rampart » face aux « groupes non étatiques à visage multiple ». Cette approche a été également mise en exergue par M. Ahmad Allam-Mi, Secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). Il a saisi cette occasion pour magnifier le rôle de l'UNOCA dans une sous-région en proie à des défis sécuritaires importants. Le cadre opérationnel définissant leur coopération a été récemment révisé pour prendre en compte des enjeux liés aux urgences du moment, y compris l'assistance électorale.

La cérémonie du 21 juillet a eu lieu en présence de M. Abdoulaye Bathily, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, Chef de l'UNOCA ainsi que de plusieurs fonctionnaires du Ministère gabonais des Affaires étrangères, de la CEEAC, de l'ONU, etc.



## Le rôle des Médiateurs dans l'avènement d'une paix durable en Afrique centrale



Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), la consultation était placée sous le patronage du Président Ali Bongo Ondimba - représenté à la cérémonie d'ouverture par Madame Georgette Koko, Présidente du Conseil économique et social du Gabon. Dans son allocution, elle a rappelé le rôle capital des institutions en charge de la médiation dans la préservation et la consolidation de la paix.

### Indépendance et impartialité

Tous les autres orateurs sont allés dans le même sens, soulignant avec force l'importance des médiateurs dans la régulation et la gestion (en toute indépendance et impartialité) des tensions sociales, économiques et politiques. Les participants ont également mis en exergue leur mission fondamentale dans la promotion de la bonne gouvernance, de l'Etat de droit et du respect des droits de l'homme. C'est pourquoi ils ont souhaité l'institutionnalisation de la fonction de Médiateur dans les Etats qui n'en disposeraient pas, et la consolidation dudit organe dans les Etats où il existe déjà. Ils ont accueilli avec satisfaction le projet de sa création en République démocratique du Congo.



Les travaux à huis clos ont permis aux Représentants des Institutions de Médiation de partager leurs expériences et les bonnes pratiques, et de dégager les perspectives de coopération. L'Association des Médiateurs et Ombudsman des pays membres de la CEEAC (AMP-CEEAC) créée à l'issue de la réunion permettra de capitaliser cette collaboration. Une Déclaration y a été consacrée (voir page suivante).

A l'invitation de Mme Laure Olga Gondjout, Médiatrice de la République Gabonaise, une réunion des Médiateurs et Ombudsman des pays de l'Afrique centrale s'est tenue à Libreville du 26 au 27 juillet 2016 sur le thème « Pour l'avènement d'une paix durable en Afrique centrale, quel rôle pour le Médiateur ? ». Organisée avec l'appui du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) et de la Communauté économique des

### Les Médiateurs et Hauts responsables des Institutions de Médiation ainsi que les personnalités ayant pris part aux travaux

- **Mme Laure Olga GONDJOUT**, Médiatrice de la République Gabonaise ;
- **M. BACHAR Ali Souleyman**, Médiateur de la République du Tchad et Coordinateur de la zone Afrique centrale de l'Association des Ombudsman et Médiateurs Africains (AOMA) ;
- **M. Mohamed RUKARA**, Ombudsman du Burundi et Vice-Président de l'Association des Ombudsman et Médiateurs Africains (AOMA) ;
- **M. Reginaldo EGIDO PANADES**, Premier Adjoint du Défenseur du Peuple de la République de Guinée Equatoriale ;
- **M. Edouard Mokolo Wa MPOMBO**, 1er Vice-président du Sénat de la République Démocratique du Congo ;
- **M. Kevin Sifiso MALUNGA**, Adjoint au Public Protector de la République d'Afrique du Sud ;
- **M. Mamadou Chérif THIAM**, Directeur des Relations Internationales de l'Institution du Médiateur de la République du Sénégal, représentant **M. Alioune Badara CISSE**, Médiateur de la République du Sénégal, Président de l'Association des Médiateurs des pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (AMP-UEMOA) ;
- **Imam Oumar Kobine LAYAMA**, Président du Conseil Islamique de Centrafrique et Président du Conseil d'Administration de la Plateforme des Confessions Religieuses en Centrafrique ;
- **M. Nicolas GUEREKOYAME-GBANGOU**, Président de l'Alliance des Evangéliques en Centrafrique et Coordinateur de la Plateforme des Confessions Religieuses en Centrafrique ;

Ont aussi pris part aux travaux :

- **M. Abdoulaye BATHILY**, Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA.
- **Ambassadeur Ahmad ALLAM-MI**, Secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)

## Déclaration de Libreville : mise en place d'un cadre régional des Médiateurs de l'espace CEEAC



« Nous,

Médiateurs, Ombudsmans et Défenseurs du Peuple des Républiques du Burundi, du Gabon, de Guinée Equatoriale et du Tchad,

Réunis à Libreville les 26 et 27 juillet 2016 sous le thème "Pour l'avènement d'une paix durable en Afrique centrale: quel rôle pour le médiateur?",

Rappelant la tenue de rencontres des Médiateurs et Ombudsmans d'Afrique centrale à Bangui les 20 et 21 janvier 2011, à Libreville les 21 et 22 mars 2012, et à N'Djamena les 30 et 31 mars 2015,

Rappelant notre profond attachement aux valeurs de paix, de fraternité, d'égalité et de solidarité ainsi qu'au dialogue et au règlement consensuel et équitable des différends,

Conscients de la nécessité de contribuer à l'avènement d'un climat de paix durable dans l'espace régional de l'Afrique centrale,

Convaincus que seul un climat de paix est une garantie essentielle et indispensable à toute ambition de développement des pays de la région ainsi qu'à toute intégration économique harmonieuse,

Attentifs aux menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité dans la région, notamment du fait des groupes terroristes,

Préoccupés par les risques de conflits relatifs

**Nous, Médiateurs, Ombudsmans et Défenseurs du Peuple des Républiques du Burundi, du Gabon, de Guinée Equatoriale et du Tchad, réitérons notre détermination à jouer pleinement et en toute indépendance, objectivité et impartialité le rôle qui nous a été confié en vue de consolider l'Etat de droit, la bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme et la cohésion sociale dans la région d'Afrique centrale.**

aux processus électoraux dans la région,

Persuadés que les Médiateurs de la République et les chefs religieux dans leur diversité sont des mécanismes judiciaires de prévention et de résolution des crises et des conflits,

Exprimons notre préoccupation face à la multiplication des foyers de tensions politiques et socio-économiques ainsi qu'à la montée des extrémismes violents et du terrorisme qui menacent l'Afrique centrale,

Appelons les autorités étatiques et les acteurs politiques à entretenir un climat apaisé dans chacun des pays de la région,

Invitons toutes les autorités, organes et citoyens à accorder une importance de premier ordre aux menaces terroristes pesant sur la paix dans la région,

Réitérons notre détermination à jouer pleine-

ment et en toute indépendance, objectivité et impartialité le rôle qui nous a été confié en vue de consolider l'Etat de droit, la bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme et la cohésion sociale dans la région d'Afrique centrale,

Exhortons l'institutionnalisation et /ou la consolidation de la fonction de Médiateur dans tous les Etats d'Afrique Centrale, dans l'esprit de la Résolution 2282 (2016) des Nations Unies,

Déclarons la nécessité de mettre en place un cadre régional des Médiateurs de l'espace CEEAC,

Décidons de créer ce jour [27 juillet 2016] l'Association des Médiateurs et Ombudsmans des pays membres de la CEEAC (AMP-CEEAC), et mettons en place un Comité de pilotage chargé de déterminer les modalités de son fonctionnement [...].

Exprimons notre reconnaissance au Médiateur de la République Gabonaise pour l'initiative de l'organisation, au Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) et au Secrétariat général de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) pour leur appui. »

**Fait à Libreville, le 27 juillet 2016**

### Comité de pilotage chargé de déterminer les modalités de fonctionnement de l'AMP-CEEAC



Comme indiqué ci-dessus, les Médiateurs, Ombudsmans et Défenseurs du Peuple des Républiques du Burundi, du Gabon, de Guinée Equatoriale et du Tchad ont mis en place un Comité de pilotage chargé de déterminer les modalités de fonctionnement de l'Association des Médiateurs et Ombudsmans des pays membres de la CEEAC (AMP-CEEAC). Ce Comité est composé de cinq membres :

- Coordonnateur : Madame le Médiateur de la République Gabonaise
- Un représentant de chaque organisme de Médiateur membre ;
- Un représentant du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale ;
- Un représentant du Secrétariat général de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale ;
- Un expert représentant de l'Association des Médiateurs et Ombudsmans des pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (AMP-UEMOA)

# « Des mots différents, une seule langue : la Paix »



La salle de conférence de l'UNOCA a servi de cadre, le 9 juillet, pour le lancement de la « Campagne des jeunes pour la promotion de la culture de la paix en Afrique centrale », avec comme fil conducteur un slogan fort significatif : « Des mots différents, une seule langue : la Paix ». Les échanges avec les journalistes ont permis de mieux comprendre cette démarche. « Nous avons une seule langue : la paix, même si nous l'exprimons différemment », a résumé M. Vincenzo Fazzino, Chef du Bureau de l'UNESCO au Gabon. M. Abdoulaye Bathily, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, a rappelé l'importance de cette initiative des jeunes dans le con-

texte électoral de la sous-région. Dans un message lu par Mme Marie-Evelyne Petrus-Barry, Coordinatrice résidente du système des Nations unies au Gabon, il les a invités à demeurer des artisans et des disciples de la paix. M. Stéphane Nzé Nguéma, Secrétaire permanent du Réseau panafricain des jeunes pour la culture de la paix (PAYNCOP), a réitéré leur prise de conscience face à cette lourde responsabilité ainsi que l'engagement des jeunes dans la promotion de la non-violence.

La Campagne lancée le 9 juillet a été du reste initiée par le PAYNCOP avec la collaboration du Réseau des organisations de jeunesse africaine des leaders

des Nations Unies/Section Gabon (ROJALNU-Gabon) et du Conseil national de la jeunesse du Gabon (CNJG). Mise en œuvre avec le soutien de l'UNESCO, de l'UNOCA et du Système des Nations Unies au Gabon, elle devrait s'étendre sur l'ensemble des pays de l'Afrique centrale.

## Semer la paix autour de nous

La Campagne a aussi bénéficié de l'appui technique de l'Institut gabonais de l'image et du son (IGIS) ainsi que de l'accompagnement artistique de la star gabonaise Annie-Flore Batchielillys, connue pour ses chansons en faveur des causes sociales et des valeurs universelles. Avec des jeunes, elle a écrit et mis à dispo-

sition « Donnons la paix », dont le clip a été diffusé par plusieurs médias partenaires (nationaux et internationaux). « La paix se cultive de l'intérieur de soi et il faut la semer autour de nous...J'ai vu les traces de la guerre au Tchad, en Centrafrique. Je suis rentrée au Gabon pour faire ma part : promouvoir et véhiculer les messages de Paix », a expliqué Annie-Flore Batchielillys.

La « Campagne des jeunes pour la promotion de la culture de la paix en Afrique centrale » concourt à la réalisation de l'Objectif 16 des Objectifs de développement durable qui appelle à « promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable... ».



## L'ONU INVITE TOUTES LES NATIONS ET LES POPULATIONS À RESPECTER UNE CESSATION DES HOSTILITÉS

Comme chaque année, l'ONU invite toutes les nations et les populations à respecter une cessation des hostilités lors de la Journée internationale de la paix célébrée le 21 septembre. L'édition 2016, placée sous le thème « les objectifs de développement durable, composante de la paix », est l'occasion de rappeler ce message important et de poursuivre la sensibilisation sur les enjeux liés à la stabilité et à la sécurité dans le monde.

« La ruée vers des ressources limitées est souvent à l'origine des conflits. Nous devons nous appuyer sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 pour empêcher que de tels conflits éclatent en faisant en sorte que personne ne soit laissé pour compte », souligne le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, dans son message circonstanciel. « Le développement durable est essentiel pour l'instauration d'une paix durable, et le respect des droits de l'homme en est la condition préalable. Nous devons protéger la planète, notre lieu de vie commun, et ce n'est qu'en œuvrant de concert que nous pourrions la rendre sûre pour les générations à venir », poursuit-il.

L'intégralité de ce message se trouve ci-dessous (en français et en anglais). L'UNOCA et l'ensemble des autres agences du Système des Nations Unies ont encouragé les différentes parties prenantes à en faire large écho. Ils ont également saisi cette occasion pour rappeler que, pour des raisons pratiques, la 4<sup>e</sup> édition du « Tournoi de la paix » ne pouvait pas se tenir. Rendez-vous en 2017...

### Ban Ki-moon : « le développement durable est essentiel pour l'instauration d'une paix durable »

*Message du Secrétaire général des Nations Unies à l'occasion de la Journée internationale de la Paix célébrée le 21 septembre 2016*



UN Photo/Mark Garten

Chaque année, à l'occasion de la Journée internationale de la paix, l'Organisation des Nations Unies invite les belligérants du monde entier à déposer les armes et à observer un cessez-le-feu de 24 heures. La valeur symbolique d'une journée sans combats nous rappelle de façon opportune que les conflits peuvent et doivent prendre fin.

Mais la paix ne se réduit pas à

une simple trêve. Elle implique de bâtir à l'échelle mondiale une société dont les membres vivent à l'abri de la pauvreté et bénéficient tous de la prospérité, une société où tous grandissent ensemble, unis par la solidarité de la grande famille universelle.

Cette année, le thème de la Journée fait la part belle aux 17 objectifs de développement durable,

qui sont les piliers de la paix. En effet, la ruée vers des ressources limitées est souvent à l'origine des conflits. Nous devons nous appuyer sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 pour empêcher que de tels conflits éclatent en faisant en sorte que personne ne soit laissé pour compte.

Lorsque les 193 États Membres

de l'Organisation des Nations Unies ont adopté à l'unanimité les 17 objectifs de développement durable en septembre dernier, leur message était clair.

Le développement durable est essentiel pour l'instauration d'une paix durable, et le respect des droits de l'homme en est la condition préalable. Nous devons protéger la planète, notre lieu de vie commun, et ce n'est qu'en œuvrant de concert que nous pourrions la rendre sûre pour les générations à venir.

Nous pouvons tous être les héros du développement durable et faire connaître le Programme 2030 et les objectifs de développement durable. Nous pouvons aussi tous demander à nos dirigeants de rendre compte de ce qu'ils font pour tenir les engagements qu'ils ont pris pour l'avenir.

Tous ensemble, mobilisons-nous en faveur de la dignité et de l'égalité de tous les êtres humains, ainsi que d'une planète plus verte, en veillant à ne laisser personne de côté.

Célébrez la Journée internationale de la paix en vous faisant le champion des objectifs de développement durable.

## Ban Ki-moon : "Sustainable development is essential for lasting peace"

Every year on the International Day of Peace, the United Nations calls on warring parties to lay down their arms and observe a 24-hour global ceasefire. The symbolism of a day without fighting is a crucial reminder that conflict can and must come to an end.

But peace is about much more than putting weapons aside. It is about building a global society in which people live free from poverty and share the benefits of prosperity. It is about growing together and supporting each other as a universal family.

The theme of this year's Peace Day highlights the 17 Sustainable Development Goals – the SDGs – as Building Blocks for Peace. Conflict often starts when people compete over limited resources. The 2030 Agenda for Sustainable Development is our blueprint to prevent such conflicts from arising by making sure no one is left behind.

When the 193 Member States of the United Nations unanimously adopted the 17 Sustainable Development Goals last September, their

message was clear.

Sustainable development is essential for lasting peace, and both depend on respect for human rights. We need to protect our planet. And only by working together can we make our common home safe for future generations.

All of us can be sustainable development advocates and spread the word about the 2030 Agenda and the SDGs. And we can all hold our governments to account for keeping their pledge to the future.

Let us all work together to help all human beings achieve dignity and equality; to build a greener planet; and to make sure no one is left behind.

On this International Day of Peace, express your commitment to peace by becoming a champion of the Sustainable Development Goals.

## RESOLUTION 1325 DU CONSEIL DE SECURITE : l'UNOCA pour la mise en place d'un plan action national



Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la Paix le 21 septembre, Mme Cynthia Akuetteh, Ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique au Gabon, a organisé un déjeuner de travail à sa résidence le 22 septembre avec le « Réseau des femmes leaders pour la promotion de la paix et sécurité au Gabon ». Les discussions ont porté sur la participation et l'implication des femmes gabonaises (52 % de la population) dans le processus de préservation de la paix suite à la crise post-électorale ainsi que sur la nécessité de la création d'une plateforme de dialogue pour la prévention des violences et la contribution des femmes à l'apaisement social.

La Médiatrice de la République gabonaise, Mme Laure Olga Gondjout, a pris part à ces échanges. L'UNOCA y a été représenté par Mireille Tushiminina, Conseillère pour les questions liées au Genre. Elle a saisi cette occasion pour sensibiliser les représentantes des partis politiques sur l'urgence de la mise en place d'un plan action national relatif à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité.

## GABON - FEMMES ET PRESIDENTIELLE DU 27 AOUT 2016 : rencontre avec les actrices de la vie politique



En sa qualité de Conseillère pour les questions liées au Genre à l'UNOCA, Mireille Tushiminina a rencontré les femmes de l'ensemble des partis politiques du Gabon (de la majorité comme de l'opposition) le 24 août ainsi que la Ministre de l'Egalité des chances et des Gabonais de l'étranger, Mme Patricia Taye Zodi (photo), le 25 août.

### Absence de candidatures féminines lors de la présidentielle

Ces rencontres ont permis d'évaluer le degré d'implication des femmes dans les différentes phases de la présidentielle du 27 août 2016 et leur rôle dans l'organisation d'une élection paisible, transparente et crédible. La même question était au cœur de ses échanges avec des membres de la société civile. La présidente de l'ONG « Démocratie au Féminin », Mme Pepecy Ogouliguendé, a fait part à la Conseillère Genre de l'UNOCA de ses regrets par rapport à la faiblesse du leadership féminin dans la sphère politique. Elle a illustré cette frustration en évoquant l'absence de candidatures féminines lors de la récente présidentielle.

L'UNOCA poursuivra son travail de plaidoyer auprès des institutions nationales et internationales compétentes afin d'encourager une plus grande participation des femmes dans les affaires politiques et dans les instances de décision.

## RWANDA - COOPÉRATION AVEC LES MÉCANISMES DES DROITS DE L'HOMME : La Conseillère aux droits de l'homme de l'UNOCA a pris part à un atelier à Kigali

La Conseillère aux droits de l'homme de l'UNOCA, Kim Turcotte, a participé, du 21 au 23 juillet 2016 à Kigali, à un atelier sur la Coopération du Rwanda avec les mécanismes internationaux des droits de l'homme et l'état de la mise en œuvre des recommandations émanant de l'Examen Périodique Universel (EPU), un mécanisme central du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Les travaux ont été sanctionnés par l'adoption d'une feuille de route visant à renforcer la coordination au sein de ce mécanisme et d'améliorer le fonctionnement de la Task Force chargée de la rédaction des rapports destinés aux Organes des Traités et à l'EPU.

En marge de cet événement, Kim Turcotte, qui a pris ses fonctions il y a quelques mois, a tenu des réunions de familiarisation très productives avec plusieurs partenaires et collègues. Elle a notamment rencontré la Présidente de la Commission nationale des droits de l'homme et le Coordonnateur résident des Nations Unies au Rwanda. Au-delà de la situation des droits de l'homme dans ce pays, leurs échanges ont porté sur les principales réalisations ainsi que sur des possibilités de collaboration, d'engagement et d'actions communes face aux défis à relever dans ce do-



et la sécurité dans la sous-région.

L'atelier de Kigali était organisé par le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC), en collaboration avec le Bureau du Conseiller aux droits de l'homme pour les Nations Unies au Rwanda et le Ministère rwandais de la Justice et des Droits de l'homme. Il a réuni plus de trente participants, y compris des représentants des institutions gouvernementales, des membres du mécanisme national chargé des rapports ainsi que des représentants d'organisations de la société civile, de la Commission nationale des droits de l'homme du Rwanda et des agences locales du Système des Nations Unies, etc.

**Les travaux de Kigali ont été sanctionnés par l'adoption d'une feuille de route visant à renforcer la coordination au sein des mécanismes internationaux des droits de l'homme et d'améliorer le fonctionnement de la Task Force chargée de la rédaction des rapports destinés aux Organes des Traités et à l'EPU (l'Examen Périodique Universel).**

maine. Dans cette perspective, l'UNOCA continuera à travailler en synergie avec les parties prenantes concernées afin de promouvoir les droits humains et leur impact positif sur la paix



## LUTTE CONTRE LA LRA : mission conjointe avec l'Union africaine en RCA



Scènes de vie dans les rues d'Obo ainsi que dans un camp des réfugiés et déplacés fuyant les atrocités de la LRA (photos archives) .

**D**u 9 au 13 août, des experts de l'Union africaine (UA) et des Nations Unies (MINUSCA, MONUSCO, UNOCA) en charge des questions de sécurité, et en particulier de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), ont effectué une mission conjointe en République centrafricaine (RCA), en présence de Leocadie Nahishakiye, Conseillère politique/UNOCA. Outre le contingent des Forces de défense du peuple ougandais (UPDF) au sein de la Force régionale d'intervention de l'UA contre la LRA, la mission a aussi eu des échanges avec les Conseillers militaires américains qui appuient ladite Force ainsi qu'avec les unités spécialisées de la MINUSCA. Elle a également rencontré les autorités nationales compétentes, les ONG locales et internationales, parmi lesquelles *Invisible Children*. Ces séances de travail ont permis d'éva-

luer la situation sécuritaire, l'impact des menaces de la LRA sur les populations et les mesures à prendre pour renforcer la protection des civils, y compris les réfugiés. Dans ce contexte, les risques d'un départ de l'UPDF ont été une fois de plus évoqués. Ce retrait, repoussé au 31 décembre 2016, pourrait favoriser une réorganisation de la LRA et une intensification de ses attaques sur les populations. Cette situation pourrait également occasionner la resurgence des activités des ex-Seleka dans certaines zones.

Le gouvernement compte sur le soutien des Nations Unies (notamment de la MINUSCA) et d'autres partenaires pour faire face à ce défi.

**Les séances de travail ont permis d'évaluer la situation sécuritaire, l'impact des menaces de la LRA sur les populations et les mesures à prendre pour renforcer la protection des civils, y compris les réfugiés.**



**ONU - VISITE DU SG ADJOINT AUX AFFAIRES POLITIQUES AU GABON : M. FELTMAN SALUE LE TRAVAIL DU PERSONNEL**

Dans le cadre d'une visite officielle effectuée au Gabon du 20 au 21 juillet, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies chargé des Affaires politiques, M. Jeffrey Feltman, a rencontré les membres du personnel de l'UNOCA. Les échanges, qui ont eu lieu dans la salle de conférence, ont permis de réitérer l'importance que l'ONU accorde aux bureaux régionaux à vocation politique comme l'UNOCA. M. Feltman a salué les efforts que déploient les un(e)s et les autres pour soutenir le mandat du Représentant spécial en matière de prévention des conflits, de résolution pacifique des différends et de consolidation de la paix en Afrique centrale. Il a particulièrement apprécié le travail impressionnant qui est fait pour favoriser la lisibilité et la visibilité du Bureau, en permettant notamment aux Etats de la sous-région et aux différents partenaires, y compris ceux du siège à New York et ailleurs dans le monde, d'être suffisamment informés sur ses activités et de mesurer les défis qui l'interpellent.

Une session de questions-réponses a ponctué cette réunion au cours de laquelle M. Feltman a encouragé les collègues à consolider les acquis et à continuer à œuvrer avec professionnalisme pour atteindre les objectifs du Bureau. Au nom du personnel, Séraphine MOUNGUENGUI (Unité Budget et Finances), l'a remercié pour ses conseils et son appui avant de lui remettre des souvenirs, dont un imposant logo des Nations Unies avec l'acronyme de l'UNOCA : un objet d'art réalisé par un sculpteur gabonais avec comme principale matière du bois précieux associé à la pierre de Mbigou, du nom d'une ville de quelques milliers d'habitants située dans la Ngounié, la 4<sup>e</sup> province, au sud du Gabon.

M. Feltman était accompagné par deux collègues, son Assistant spécial Fode Said Conde et Maria Solis (Conseillère politique).

**Lors de sa rencontre avec le personnel, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies chargé des Affaires politiques, M. Jeffrey Feltman, a apprécié le travail impressionnant qui est fait pour favoriser la lisibilité et la visibilité du Bureau, en permettant notamment aux Etats de la sous-région et aux différents partenaires, y compris ceux du siège à New York et ailleurs dans le monde, d'être suffisamment informés sur ses activités et de mesurer les défis qui l'interpellent.**



## UNE PHRASE AU COEUR DU MANDAT DE L'UNOCA

« L'amitié est une joie en elle-même, elle apporte le bonheur et procure un sentiment de bien-être. La multiplication des liens de camaraderie dans le monde entier peut contribuer aux transformations fondamentales qui s'imposent d'urgence pour parvenir à une stabilité durable. Les forces de la division, qui cherchent activement à saper la paix, la sécurité et l'harmonie sociale, ne font pas le poids contre l'acte, simple mais puissant, de tendre la main vers notre entourage, et plus encore vers ceux qui sont hors de nos cercles habituels. Autant de liens de confiance peuvent tisser un filet de sécurité qui nous protège tous. À mesure que s'approfondissent la compréhension et la conscience, nous pouvons accroître la compassion et faire naître la passion pour un monde meilleur, où tous sont unis pour le bien commun ». **Extrait du Message du Secrétaire général de l'ONU à l'occasion de la Journée internationale de l'amitié, 30 juillet 2016.**



Photo ONU

## L'ACTUALITE EN UN CHIFFRE | SAO TOME ET PRINCIPE : 100 % POUR LE NOUVEAU PRESIDENT

100

Seul en lice, après le boycott de M. Pinto Da Costa (président sortant) au second tour (7 août), M. Evaristo Carvalho a remporté la présidentielle santoméenne avec 100% des voix valablement exprimées (seuls 46% des 111 222 inscrits avaient voté). M. Pinto Da Costa, qui avait vainement demandé l'annulation de tout le processus électoral pour "fraudes", a toutefois répondu présent à la cérémonie d'investiture du nouveau président le 3 septembre sur la place de l'Indépendance. Un geste qui a renforcé l'analyse de plusieurs observateurs de la scène socio-politique locale, qui estiment que Sao Tomé et Príncipe est un modèle de démocratie, notamment au regard de ce qui se passe ailleurs dans la sous-région où des élections donnent généralement lieu à des émeutes ou à des crises politiques profondes.

ARRET SUR IMAGE



## UN CHAMPION A L'UNOCA...

Le 17 juillet, dans l'une des salles de conférence de l'UNOCA, Ludovico Capito, Responsable de la Sécurité, était à l'honneur : il brandit fièrement un cadeau aux couleurs de son pays offert par les collègues suite à la victoire du Portugal à la Coupe de l'UEFA, le 10 juillet.

Dans son message de circonstance, Ludovico a fait preuve de fair-play en indiquant que toutes les équipes présentes à cette haute compétition méritaient de soulever le prestigieux trophée européen. Mais, il fallait un seul champion. C'est le Portugal de son idole Cristiano Ronaldo, victorieux face à la France (1-0) au terme d'une rencontre palpitante.



# UNOCA

Revue annuelle du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale

## Magazine

5<sup>e</sup> édition Février 2016



La Paix et la sécurité au service de  
l'intégration régionale et du Développement  
Durable de l'Afrique centrale

# RETRO 2015

La récente édition de l'*UNOCA Magazine*, la revue annuelle du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, est disponible. Diffusée et distribuée en version imprimée et PDF, elle rend compte des principaux faits qui ont marqué la vie de l'institution en 2015. C'est un retour en textes et en images sur les efforts entrepris par le Représentant spécial (avec l'appui de ses collègues) pour promouvoir la paix et la sécurité dans la sous-région. Pour plus d'information, bien vouloir contacter l'Unité de l'Information publique, 6e étage du siège de l'UNOCA, Pont de Gué-Gué, Libreville. Vous pouvez aussi nous écrire à l'adresse : [piunoca@un.org](mailto:piunoca@un.org)